

eMAG

28 45

n°
15

Le bulletin d'informations
de la CMCAS Chartres-Orléans

cmcas

CHARTRES
ORLÉANS



**FIERS DE NOTRE PASSÉ
AUTEURS DE NOTRE AVENIR**

« Je m'intéresse à l'avenir car
c'est là que j'ai décidé de
passer le restant de mes jours ».

Woody Allen



QUOI DE NEUF ?

Édito	p.2
Réseau de Lien Social et Solidaire, Commission Contrôle Financier, BAFA	p.3
Bataille contre réforme des retraites	p.4-5
Activités	p.6-9
Handicap	p.10
Séjours Pluriels, Partenariat France-Alzheimer	p.11
Activités	p.12-15
Compagnie "l'Autre Sens"	p.16
Action Lecture, Arbre de Noël	p.17
Activités	p.18-19

Édito

Cher.e bénéficiaire,

Depuis maintenant plusieurs semaines, une grande partie de la population manifeste contre le projet de la réforme des retraites. Ce gouvernement craignant de ne pas voir voter leur réforme injuste, a utilisé le fameux 49.3 de la constitution tandis que le peuple se mobilise partout en France à l'appel de l'intersyndicale unie depuis le début. Les Électriciens et gaziers répondent présents dans toutes les manifestations interprofessionnelles mais aussi en agissant sur leur outil de travail avec baisse de productions, retard dans les chantiers, mise en sobriété énergétique...

L'article 1 de cette loi concerne la suppression des régimes spéciaux, dont celui des Industries Electriques et Gazières (IEG). Pour autant, il n'est pas encore enterré; à ce jour des recours sont encore possibles pour invalider cette réforme nauséabonde. La mobilisation doit continuer pour se faire entendre et sauver notre statut. Car il est bien question de cela. L'hypothétique clause du grand-père, qui vise à sortir du régime spécial les nouveaux embauchés, conduira inéluctablement à la fin de la CNIEG, faute de cotisation à la hauteur des besoins.

Cela permettra au gouvernement d'ouvrir la boîte de pandore et à terme de mettre fin au statut des Électriciens et Gaziers, avec tout ce qu'il contient, dont le tarif agent, la CAMIEG et les Activités Sociales de l'Énergie.

Le Festival d'Énergies à Soulac sur Mer approche; le groupe de bâtisseurs choisis par les 3 CMCAS prépare activement le stand de la Région Centre, spécialités culinaires et boissons locales mais aussi expos, concerts et d'autres surprises, vous seront proposés afin de vous accueillir dans un stand riche en échanges et festivités.

Ce Festival 2023 placé cette année, sous le signe de «Fiers de notre passé, auteur de notre avenir» a tout son sens en cette période imposée par nos gouvernants et si difficile pour tous. N'hésitez pas pour ceux qui ont réservé leur bracelet à leur rendre une petite visite durant ce week-end.

Dans ce numéro, vous trouverez un dossier consacré à notre engagement dans les Activités Sociales envers les personnes en situation de handicap, le récit d'un bénéficiaire de la CMCAS et différentes actions que les Activités Sociales vous proposent.

A un an des Jeux Olympiques et Paralympiques organisés surtout à Paris, la CMCAS vous propose de découvrir différentes disciplines de Para Athlétisme lors des mondiaux 2023 au stade Charléty à Paris (à voir dans les pages suivantes dans les activités proposées).

A bientôt, je l'espère, dans nos Activités Sociales et dans les différentes actions revendicatives !

«Tant que vous aurez la volonté de lutter, vous aurez l'espoir de vaincre»

Grégory BULLOT
Président de la
CMCAS Chartres-Orléans



Nouvelle boîte à livres !

RÉSEAUX DE LIEN SOCIAL ET SOLIDAIRE

Jeunes retraité.es, rejoignez-nous !



Vous souhaitez rester actifs ?
Rejoignez notre réseau de bénévoles de la CMCAS !

Le Réseau de Lien Social et Solidaire organise des visites auprès des bénéficiaires âgés et isolés. C'est l'occasion de relayer les informations utiles qui peuvent les concerner (proposition de séjours adaptés, d'aide à domicile, etc.) mais surtout d'apporter une écoute. **Vous êtes intéressé.e ? Contactez votre SLVie ou la CMCAS !**

COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CMCAS

Soyez candidat.e !

Lors de l'Assemblée Générale de la CMCAS, les membres de la Commission de Contrôle Financier de la CMCAS sont élus. Celle-ci s'assure de la régularisation, c'est-à-dire de la légalité et de la matérialité de l'ensemble des opérations financières, comptables et budgétaires effectuées par la CMCAS. Elle est composée de 10 membres (5 titulaires et 5 suppléants). Pour être candidat, il faut être Ouvrant Droit de la CMCAS et faire parvenir sa candidature auprès de votre CMCAS avant le 30 mai 2023. Ce mandat est renouvelable tous les ans. Un membre sortant est rééligible.

Vous êtes intéressé.e ?
N'hésitez pas à vous porter candidat.e en envoyant un courrier ou un mail au Président de la CMCAS !

gregory.bulot@asmeg.org

BAFA

Vous avez envie ...



d'encadrer des jeunes ? de construire des projets d'activités avec eux ? de participer à l'apprentissage de la citoyenneté ? de découvrir une expérience originale du vivre ensemble ? de découvertes multiples : nouvelles cultures, nouvelles activités, milieux environnants divers, modes de vie différents... ?

Pour cela, il faut être bénéficiaire de la CMCAS Chartres-Orléans, avoir 17 ans au 1^{er} février 2024 et s'engager à encadrer 2 années, à l'issue de la formation, dans nos centres jeunes CCAS.

1

SESSION
de formation générale

10 jours

2

STAGE
pratique

14 jours
minimum

3

SESSION
d'approfondissement

6 jours
ou de qualification

8 jours

Vous êtes bénéficiaire et déjà titulaire de votre BAFA ou BAFD

- Vous êtes bénéficiaire des Activités Sociales : agent des IEG, conjoint.e ou enfant majeur ?
- Vous souhaitez encadrer dans les centres jeunes ou famille des Activités Sociales ?
- Vous souhaitez accompagner les jeunes sur le lieu de colo ?

Faites-vous connaître auprès de votre SLVie ou de la CMCAS, jusqu'au 1^{er} septembre 2023.

DROITS D'OPPOSITION

Qu'est-ce que c'est ?

Les droits d'opposition vous permettent de vous opposer à ce que vos données soient utilisées par un organisme pour un objectif précis. Dans le cas où vous ne voulez plus recevoir d'informations ou être contacté.e par les Activités Sociales, il vous est possible de cocher les différentes cases prévues à cet effet sur votre espace activ. Cependant, **ATTENTION** vous pourrez ne plus être tenu.e au courant des nouvelles offres communiquées via téléphone, courrier et courriel (exemple : sms Arbres de Noël, newsletter etc.) Possibilité de reconsidérer votre choix à tout moment.

BATAILLE SUR LA REFORME DES RETRAITES POURQUOI NOUS AVONS TOUS À Y PERDRE

Art. 1 de la réforme des retraites :

L'article 1 de cette contre-réforme entérine la fin du régime particulier de retraite des Industries Électriques et Gazières.

Quelles conséquences futures pour les inactifs actuels et futurs ?

Avec ou sans « la clause du grand-père ».

La première des conséquences serait qu'à partir du 1er septembre 2023, les nouveaux embauchés ne cotiseraient plus à la CNIÉG mais au Régime Général. Il en serait de même pour la cotisation payée par les employeurs.

Les collègues actuellement en inactivité et ceux qui partiront à la retraite dans les prochaines années demeureraient à la charge de la CNIÉG.

RECETTES EN BAISSSE et DÉSÉQUILIBRE FINANCIER

Donc très rapidement notre CNIÉG se retrouverait en déficit, alors qu'elle est actuellement excédentaire. Dans cette situation, il est très probable que la CNIÉG soit absorbée par le Régime Général, avec comme premières mesures, afin de diminuer ce déficit :

Le régime général pourrait supprimer le secours immédiat (3 mois de pensions en cas de décès de l'agent).

En cas de décès de l'agent le conjoint ne touchera plus la totalité de la réversion sans limite d'un plafond de ressources. La réversion sera supprimée pour les revenus supérieurs à 1950 €. Rien ne sera versé.

Quelles autres conséquences pour le conjoint restant ? Si le conjoint ne touche pas de pension de la CNIÉG :

- 1° Perte du Tarif préférentiel sur l'énergie.
- 2° Perte de la Camieg et donc de la CSMR Solimut.
- 3° Perte des Activités Sociales de la CCAS et des CMCAS.

Ce qui se traduira par une perte importante de pouvoir d'achat pour le conjoint restant.

Il en sera de même pour les inactifs actuels au bout de quelques années, ils n'attendront pas les 43 ans comme ils disent. Déjà, les sénateurs du groupe LR exigent la suppression immédiate de la « clause du grand-père ».



Repousser l'âge légal de la retraite

Augmenterait de facto le taux de chômage des seniors et le sas de précarité des salariés sans emploi ni retraites. Et cela sera aggravé par la nouvelle réforme de l'assurance chômage qui vise à faire baisser la durée des droits des demandeurs d'emplois. Pour beaucoup cela se traduira par une liquidation des droits avant d'avoir acquis le nombre de trimestres requis, donc par une retraite au rabais.

La retraite c'est loin...

Ne vaudrait-il pas mieux investir dans l'immobilier ?

Ouvrir un Plan d'Épargne Retraite ? En résumé, m'en remettre aux marchés financiers ? À la suite des réformes intervenues à partir de 1993, le niveau des pensions s'effondre et les sociétés d'assurance en font un argument de vente pour développer le marché de l'épargne retraite avec l'espoir que notre système bascule dans un système de « fonds de pension » à l'anglo-saxonne. C'est le bon moment pour ne pas avoir la mémoire courte et se rappeler de la faillite d'ENRON qui a ruiné l'épargne de milliers d'américains au début des années 2000...

Une députée de la majorité présidentielle, encore salariée d'EDF il y a peu, s'est lâchée sur BFMTV pour défendre la réforme des retraites. Et tout y passe !

Notre âge de départ, nos congés, la pénibilité etc.... Dans la série de la caricature grotesque, elle gagnerait le gros lot ! Notre âge de départ en retraite : il ne cesse de reculer selon cette ex-bonne collègue, « les cadres relevant du régime spécial partent en retraite avant 59 ans alors qu'ils passent leur carrière assis derrière un bureau ». FAUX : Les chiffres de la CNIEG sont pourtant clairs : l'âge moyen de départ en retraite est de 60 ans et 2 mois pour les cadres. Et il est en constante augmentation depuis la réforme de 2010. Mais il est vrai que les cadres qui disposent de « services actifs » (donc qui ont subi de la pénibilité) durant leur carrière ouvrent droit à un départ anticipé.

Nos Services Actifs : des droits bien mérités à partir plus tôt. Pour éclairer notre chère ex-collègue très mal informée, rappelons les modalités d'attribution de ces « services actifs » : au titre de la pénibilité physique, ils se définissent comme « le constat, dans l'exercice d'un emploi, de dépenses physiques ou d'efforts d'adaptation physiques de l'organisme et de leurs éventuelles conséquences physiologiques ». Ainsi, ce dispositif permet aux agents ayant 17 années de service actif de partir 5 ans avant l'âge légal de la retraite, soit à 57 ans. Et les cadres, n'en déplaise aux députés de cette majorité, peuvent à juste titre bénéficier de ces mesures, comme tous les autres salariés.

Les femmes sont-elles les grandes perdantes de la réforme des retraites ?

Les VRP de Macron ont beau vanter les avancées de cette réforme, il s'agit d'un trompe-l'œil :

- La revalorisation du minimum de pension à 1200 € concerne essentiellement les carrières complètes et à temps complet or 40 % des femmes ont une carrière incomplète et ont subi ou opté pour un temps partiel.
- La prise en compte en partie du congé parental pour les carrières longues : cette mesure ne concernerait que 3000 personnes !
- Un index senior pour « inciter » à leur maintien et embauche : à l'image de l'index égalité, cela ne permettra certainement pas d'améliorer l'emploi des seniors.

C'est

« l'espérance de vie en bonne santé »
dont il faut plutôt s'intéresser afin de
profiter pleinement de sa retraite.

En France elle s'établit à 64,6 ans pour les femmes et à 63,7 ans pour les hommes (chiffres DREES). Quasiment l'âge auquel le gouvernement voudrait repousser notre droit à retraite ! S'épuiser au travail puis prendre sa retraite sans pouvoir en profiter : c'est le projet de société que nous propose ce gouvernement.

En effet, comme le démontre une étude publiée en 2021 par le laboratoire « Théorie et évaluation des politiques publiques », le report de l'âge de départ à la retraite tend à augmenter « significativement » la fréquence et la durée des arrêts maladie, notamment en raison de la dégradation progressive de l'état de santé des travailleurs en fin de carrière. Le calcul du gouvernement est donc loin d'être pertinent...

Plus je vieillis,
plus l'âge de la retraite est retardé !
J'ai l'impression d'être le grand
perdant des réformes des retraites !

Les réformes paramétriques imposées par les gouvernements successifs depuis la fin des années 1980 ont progressivement dégradé les retraites :

- recul de l'âge de départ de 60 à 62 ans,
- augmentation de la durée de cotisation de 37,5 à 43 annuités,
- passage des 10 meilleures années pour le calcul de la retraite des salariés du privé aux 25 meilleures,
- alignement des régimes spéciaux et de la fonction publique sur le privé,
- fin de l'indexation des retraites sur les salaires pour les indexer sur les prix,
- accords Agirc-Arrco depuis 1993 qui ont acté un décrochage du rendement des retraites complémentaires.



Jeudis de Sury

Les jeudis de Sury sont l'occasion de vous retrouver dans un cadre verdoyant autour d'un bon repas! Des activités à thème vous seront proposées, et vous pouvez apporter vos jeux de boules ou de cartes.

d'autres dates : 14 juin et 12 octobre



50 PLACES



11H
SURY-AUX-BOIS
TRANSPORT COLLECTIF POSSIBLE



5 JOURS
AVANT L'ACTIVITÉ

Tarif :

OD / AD : 15 €

Ext : 19 €

11 mai 2023



Descente de Loire

Randonnée en canoë sur la Loire sur la journée destinée aux jeunes agents. Au fil de l'eau, venez admirer les plages et d'autres paysages, tout aussi magnifiques. Vous ferez une pause déjeuner sur l'un de ces décors.

Uniquement destiné au Jeunes Agents



18 PLACES



8H30
98 RUE COQUILLET
MONTARGIS



27 AVRIL 2023

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS

Ext : 50 €

13 mai 2023



Après-midi accrobranche

L'activité est ouverte à partir de 6 ans. Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un parent. À la fin de l'activité, un moment convivial avec un goûter sera offert par votre CMCAS.



30 PLACES



13H45
FAMILY PARK
NEUVY-EN-SULLIAS



25 AVRIL 2023

Âge	6 - 7 ans	8 - 11 ans	12 - 15 ans	16 ans et +	Extérieur
TARIF	8 €	11 €	14 €	16 €	20 €

13 mai 2023

Après-midi karting

Une compétition amicale de sport mécanique vous est proposée afin de partager un moment agréable. Formule GRAND PRIX : avec une session d'essai, 2 sessions de course de 10 min.



20 PLACES



13H30
PRO'KART
"LES CIRCUITS DE L'OUEST PARISIEN"
DREUX



28 AVRIL 2023

SLVie 1



14 mai 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	24 €	35 €	41 €	45 €	48 €	52 €	55 €	59 €	69 €

Découverte rugby à 5

Découvrez une autre forme de pratique du rugby, par équipe de 5 personnes s'opposant tout en ayant aucun contact et surtout pas de plaquage. Tentez cette expérience en famille, avec des enfants (à partir de 10 ans). Après l'effort le réconfort avec un pot offert par votre CMCAS.



50 PLACES



9H30
DOMAINE DU DONJON
OLIVET



11 MAI 2023

SLVie 7



14 mai 2023

Tarif :	OFFERT PAR VOTRE CMCAS
---------	------------------------

Sortie Ascension

Pour les amoureux de la moto, une balade en groupe pour découvrir les paysages du Doubs et du Jura avec une approche de la Suisse, ainsi que des sites remarquables.



40 PLACES



18H30
CMCAS CHARTRES-ORLÉANS



5 MAI 2023

Com LACS



Du 18 au 21 mai 2023
Du 18 au 22 mai 2023

Tarif :	3 nuits : 148 €	4 nuits : 195 €
---------	-----------------	-----------------

Activité phare



Week-end en Baie de Somme

Une balade en bateau au large de st Valéry et du Crotoy où vous pourrez apercevoir les phoques de la Baie de Somme ainsi que la visite de l'Abbaye de Valloires. Ce séjour vous fera découvrir les trésors de cette région. Vous serez logés dans le centre CCAS de Merlimont.



20 PLACES



6H30
98 RUE COQUILLET
MONTARGIS



28 AVRIL 2023

Du 18 au 20 mai 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	84 €	107 €	122 €	129 €	137 €	145 €	152 €	160 €	183 €



Journée nautique à Mézières

Profitez d'une journée au centre nautique de Drouais, seul ou en famille. Découvrez les activités nautiques paddle, balade en bateau à voile. Nous partagerons un moment de convivialité autour du barbecue.



30 PLACES



14H
18 RUE DES ÉTANGS
MÉZIÈRES-EN-DROUAIS



1^{ER} MAI 2023

27 mai 2023

Tarif :

OD / AD : 16 €

AD -12 ans : 10 €

Ext : 20 €



Journée à l'Oseraie

Randonnée pédestre aux alentours de l'Oseraie, partie de pétanque, jeux de société... Cette journée sera l'occasion de se réunir autour des activités proposées et d'un repas convivial, le tout dans un esprit de partage.



50 PLACES



À PARTIR DE 10H
SALLE OSERAIE DES MARTELS



29 MAI 2023

1^{er} juin 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	9 €	14 €	16 €	18 €	19 €	20 €	22 €	23 €	27 €

Découvrez la Sylvothérapie

Cet atelier de sylvothérapie est un partage de votre conscience, votre respiration, et votre ressourcement avec la nature. 4h de pratique et de découverte, bénéfiques sur le bien-être et la santé.



10 PLACES



13H45
SALLE COMMUNALE
45530 SEICHEBRIÈRES



19 MAI 2023

SLVie 6



3 juin 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	14 €	20 €	24 €	26 €	28 €	30 €	32 €	34 €	40 €

Journée du Montargois

Une journée culturelle et festive vous attend avec une croisière d'1h30 sur le canal de Briare et passage sur le pont. Le déjeuner au restaurant sera suivi d'une visite de la ville en petit train.



50 PLACES



98 RUE COQUILLET
MONTARGIS



8 MAI 2023

Retraité.e.s



6 juin 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	21 €	30 €	36 €	39 €	42 €	45 €	48 €	51 €	73 €

Taquiner les poissons

Un atelier dédié aux enfants afin de découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la pêche toute une après-midi au bord de l'étang. Alors à vos cannes !

d'autres dates : 28 juin et 20 septembre



15 PLACES
DE 6 À 14 ANS



13H30
ETANG DU CNPE
DAMPIERRE



26 MAI 2023

SLVie 6



7 juin 2023

Tarif :	OD / AD : OFFERT PAR VOTRE CMCAS	Ext : 28 €
---------	----------------------------------	------------



Entre désespoir, espoir et réussite

Aujourd'hui, la CMCAS Chartres-Orléans veut à travers le récit de la vie de Rémy, montrer que malgré des difficultés complexes, une personne en situation de handicap peut s'insérer dans la vie associative et professionnelle.

Le 19 octobre 1998, Rémy est né avec des troubles de la communication et du langage avec un retard mental. Sa maman se trouve alors obligée d'arrêter de travailler pour s'occuper de son fils.

Pendant plusieurs années, il fréquente des différents centres spécialisés (I.M.E., Hôpital de Jour).

Il a été diagnostiqué « Autiste sévère » et reconnu handicapé pour sa déficience intellectuelle en 2003. À partir de 2005, il a commencé à participer à des séjours en colonie « Puriel ». Il a effectué 32 colonies au total. Depuis ses 17 ans, il participe à des séjours pluriels dans des centres proposés par la C.C.A.S. Malgré tout, il y a eu des périodes très difficiles au point où il était envisagé qu'il intègre un hôpital psychiatrique. Grâce à un séjour pluriel de la C.C.A.S., cette hospitalisation a été évitée de justesse.

Ses parents, depuis 24 ans, se battent pour surmonter les difficultés qui se présentent quotidiennement. À force de persévérance et avec l'aide de différentes structures, ils ont réussi à préserver la vie familiale. Son langage s'améliore et ses loisirs se diversifient.

En famille, il pratique l'athlétisme, l'escalade, le cross, le ski et l'aviron en compétition. En 2020 Rémy profite, avec l'aide de l'association "Vivre et travailler autrement", d'un projet innovant d'inclusion par le travail. En 2021, après des périodes d'essai, il obtient un CDI à mi-temps dans une usine de cosmétiques du groupe « L'Oréal » de la région Orléanaise avec un habitat inclusif.

Cette situation lui permet des apprentissages vers l'autonomie et un développement dans ses relations avec les autres. Le sport est aussi un moyen d'intégration que Rémy aime bien. En 2021, il est devenu **vice-champion de France** d'aviron in-door en sport adapté.

Pour lui et sa famille, c'est l'aboutissement de nombreux efforts, qui ont permis de surmonter les moments de doute, de désespoir. Avec l'intégration de Rémy, même si la situation reste précaire, Danielle et Dominique PATRY partagent des moments de joie et de bonheur.

Pour la CMCAS Chartres – Orléans, le parcours de Rémy, le courage et les efforts déployés par ses parents restent un exemple. Nous souhaitons que cette situation suscite l'Espoir pour toutes les familles qui ont une personne en situation de handicap.



Championnats du Monde de Para Athlétisme PARIS'23

du 8 au 17 juillet 2023

La CMCAS organisera le **9 juillet** une Journée Handisport pour tous et toutes afin de découvrir 1 an avant les Jeux Olympiques 2024 les différentes disciplines para-athlétisme. Inscriptions via la boutique "Mes Activités" **Je m'inscris ICI** 

Vous avez une personne en situation de handicap dans votre foyer et vous souhaitez avoir des renseignements sur ce que les Activités Sociales peuvent vous apporter, n'hésitez pas à contacter vos Élus de SLVie ou Référénts locaux des Réseaux de Lien Social et Solidaire.

Contact SLVie

- SLVie 1- Eure et Loir Nord-Dreux : Courriel : slvie1commun@gmail.com
- SLVie 4- Eure et Loir Sud-Chartres : Tél : 02 37 24 70 13
- SLVie 5- Loiret Nord-Montargis : Tél : 06 48 36 00 75
- SLVie 6- Loiret Est-Dampierre : Tél : 02 30 18 77 86 / Courriel : damp-slvie-pays-du-giennois@edf.fr
- SLVie 7- Loiret Ouest-Orléans : Tél : 06 43 40 46 59 / Courriel : stephanie.laurencon@asmeg.org

Pour rappel, les activités de CMCAS sont généralement accessibles à toutes personnes à mobilité réduite.

N'hésitez pas à contacter les professionnels de la CCAS au 0969361400.



SÉJOURS PLURIELS JEUNES

Des colos pour tous les enfants !



Le séjour pluriel jeunes est un séjour dans une colo « ordinaire », avec une équipe d'animation renforcée pour faciliter l'intégration dans la vie collective et les activités proposées. Grâce à ce dispositif créé en 1970, près de 600 enfants partent chaque année avec un système sur mesure.

AVANT DE PARTIR

Comment l'inscrire ?

Rapprochez-vous de votre CMCAS/SLVie. Un contact en amont de votre demande de séjour et de la date de forclusion permettra de l'étudier, de vous conseiller, de collecter les informations indispensables à l'accueil de votre enfant et de la traiter en bonnes connaissances de causes.

Afin d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions, nous vous proposerons :

- Soit qu'une lettre d'information soit transmise en amont du séjour à l'équipe qui accueillera votre enfant, si ses besoins peuvent être pris en compte dans n'importe quelle colo, sans renforcement de l'équipe et sans profil particulier de l'assistant sanitaire.
- Soit que votre enfant bénéficie du dispositif pluriel qui permet de choisir des destinations et des activités répondant au mieux à ses besoins, de renforcer l'équipe d'encadrement si nécessaire et d'anticiper l'organisation à mettre en place.

Le séjour pluriel adultes est un séjour en « milieu ordinaire », avec un encadrement renforcé. L'équipe du village vacances n'est pas spécialisée mais est sensibilisée aux problématiques liées au handicap. Elle est renforcée par des assistants sanitaires qui vous accompagnent, aident et créent les conditions de votre accueil dans les activités proposées à tous. Vous pouvez partir dans un village vacances CCAS, séjourner sans votre famille, et participer, selon vos possibilités et vos souhaits à la vie collective et aux activités proposées. Grâce à ce dispositif, près de 400 bénéficiaires partent chaque année avec un système sur mesure.

AVANT DE PARTIR

Comment s'inscrire ?

Pour toute demande d'inscription, vous devez vous rapprocher de votre CMCAS/SLVie (coordonnées accessibles depuis votre espace Activ, sur ccas.fr). Un contact en amont de votre demande de séjour et de la date de forclusion des inscriptions permettra de l'étudier, de vous conseiller, de collecter les informations indispensables à votre accueil dans de bonnes conditions.

IMPORTANT : pour chaque nouvelle demande de départ en vacances, vous devez contacter votre CMCAS.

SÉJOURS PLURIELS ADULTES Tous en vacances !



Mis en place en 2016, le partenariat des organismes avec l'association France Alzheimer permet aux bénéficiaires des Activités Sociales de s'inscrire sur l'un des séjours organisés.

En effet, parmi ses nombreuses missions, l'association organise notamment des séjours de vacances, au printemps et en automne, pour les malades d'Alzheimer et de maladies apparentées ainsi que leurs aidants dans un certain nombre d'institutions en France métropolitaine.

France Alzheimer s'engage également à faire bénéficier aux agents des IEG d'une réduction de 100 € par séjour, quel que soit le centre et le thème choisi pour 2023.

Par ailleurs, la convention de partenariat prévoit la mise à disposition de l'institution CCAS d'Anglet pour les séjours France-Alzheimer : aussi, il est proposé une tarification à 65 euros/nuitée en pension complète pour le séjour organisé du 24 septembre au 4 octobre 2023.



Retraité.e.s

Journée champêtre à Sury

Différentes activités vous seront proposées lors de cette journée nature et détente : marche, vélo, pêche, pétanque, cartes et autres jeux. Celles et ceux qui le souhaitent pourront mettre la main à la pâte et œuvrer à la préparation du repas. Un beau moment de partage en perspective !



50 PLACES



11H

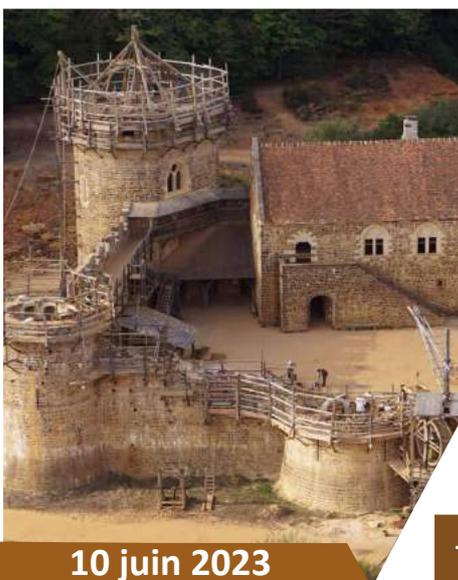
SALLE DE SURY AUX BOIS



1^{ER} JUIN 2023

8 juin 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	9 €	14 €	16 €	18 €	19 €	20 €	22 €	23 €	27 €



SLVie 7

Journée Guédelon

Plongez au coeur d'une visite d'un chantier en activité où chaque artisan œuvre à la construction d'un château fort selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen Âge. Prenez les sentiers en forêt pour découvrir le tuilier, l'atelier des couleurs, les enclos des animaux et le moulin hydraulique à farine en fonctionnement.



50 PLACES



8H30

CMCAS CHARTRES-ORLÉANS



5 MAI 2023

10 juin 2023

Tarif :	OD / AD : 9,60 €	AD 5-17 ans : 8 €	AD -5 ans : OFFERT	Option : taille de pierre 8,50 €
---------	------------------	-------------------	--------------------	----------------------------------



Com Jeunesse

Paris débrouille

Accompagné de bénévoles et convoyeurs, votre enfant pourra se familiariser avec les trajets et devenir plus autonome pour ses futurs départs en colo. Cette activité lui permettra de découvrir les gares parisiennes et de se repérer dans les transports en commun, au travers d'un jeu de piste.



30 PLACES
DE 14 À 17 ANS



7H45
GARE GIEN

9H
GARE ORLÉANS
GARE CHARTRES



15 MAI 2023

17 juin 2023

Tarif :	OD/AD : 5 €	Ext : Non ouvert
---------	-------------	------------------

Journée Parc Astérix

Préparez-vous à vivre une journée en famille pleine de sensations fortes en compagnie d'Astérix et Obélix. Par Toutatis ! Les attractions du parc n'attendent que vous !



SLVie 4



50 PLACES



7H 7H45
DREUX CHARTRES



17 MAI 2023

17 juin 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	24 €	34 €	41 €	44 €	48 €	51 €	54 €	58 €	68 €

Sortie vélo en famille

Promenade à vélo en famille sur les bords de Loire pour découvrir le château de Sully-sur-Loire, l'Abbaye de Saint-Benoit-Sur-Loire/Fleury, l'Oratoire carolingien de Germigny-des-Près, le musée de la Marine de Loire à Châteauneuf-sur-Loire. Un autre parcours vous sera proposé le 24 septembre.



SLVie 6



30 PLACES



9H30
CHÂTEAU SULLY-SUR-LOIRE



9 JUIN 2023

Tarif :	5 €	Ext : enfant 5 € / adulte 8 €
---------	-----	-------------------------------

18 juin 2023

Challenge de pétanque Jean-Marc RUELLE

Concours de pétanque en doublette avec classement individuel et un lot équitable à chaque participant suivi d'un apéritif et d'un repas festif sous forme de barbecue.



SLVie 5



40 PLACES



13H45
63/65 RUE DU STADE
VILLEMANDEUR



12 JUIN 2023

24 juin 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
REPAS	7 €	10 €	12 €	13 €	14 €	15 €	16 €	17 €	20 €
TOURNOI + REPAS	12 €	18 €	21 €	23 €	25 €	26 €	28 €	30 €	35 €



Week-end en Croatie

Vous passerez 3 nuits en hôtel 3*, vous visiterez la ville accompagné(e) d'un guide francophone et vous dînerez dans un restaurant typique. Votre pièce d'identité doit être en cours de validité au moment du voyage.



30 PLACES



12 H

CMCAS CHARTRES-ORLÉANS



5 MAI 2023

Du 30 juin au 3 juil. 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	189 €	270 €	324 €	351 €	378 €	405 €	432 €	459 €	540 €



« Liberté, les combattants de l'ombre »

Un grand **son et lumière** sur la vie et la résistance durant la 2^{ème} guerre Mondiale. Un spectacle historique avec des décors exceptionnels, des véhicules d'époque et de la pyrotechnie. Pour vous mettre dans l'ambiance du spectacle, un banquet de la Libération vous est proposé.



ILLIMITÉES
SOUS RÉSERVATION



18H

PARC CULTUREL DU VAL D'ARDOUX
DRY



DU 29 MAI AU
22 JUIN 2023

Du 21 juil. au 5 août 2023

	Adultes	Enfants -16 ans	Enfants -12 ans
SPECTACLE	15 €	9 €	9 €
SPECTACLE + BANQUET	34 €	28 €	18 €



Les Nuits de Sologne

L'association Nuits de Sologne vous emmène dans les étoiles avec une soirée pyrotechnique d'exception en 2 parties : l'oeuvre majestueuse 20 000 lieues sous les mers, et la puissante et grandiose symphonie pyrotechnique.



100 PLACES



PARC ÉQUESTRE
DE LAMOTTE-BEUVRON



16 MAI 2023

2 septembre 2023

Tarif : Min 7 € / Max 123 € (selon formule et âge)

Après-midi voile enfants

Que tu sois débutant.e ou confirmé.e, viens pratiquer la voile au grand air. Cette activité vivifiante sera suivie d'un goûter. En avant, moussaillon !



15 PLACES
DE 6 À 14 ANS



14H
BASE NAUTIQUE
DE CEPOY



18 AOÛT 2023

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS

Ext : 20 €

SLVie 5



2 septembre 2023

Randonnée pédestre

Prenez un bon bol d'air frais et profitez de la faune et de la flore avec cette petite randonnée ludique autour de l'étang. un apéritif sera offert par votre CMCAS pour accompagner le pique-nique sorti du sac que vous aurez préparé.



20 PLACES



12H
L'ÉTANG D'ECLUZELLES



12 SEPT. 2023

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS

Ext : 5 €

SLVie 4



14 septembre 2023

Week-end Chinonais

Profitez d'un week-end dans le Chinonais pendant les vendanges pour découvrir les vignes en se baladant dans les vignobles en trottinette électrique tout terrain. Le dimanche matin, vous ferez une randonnée avec dégustation de vins.



18 PLACES



8H30
DAMPIERRE



12 MAI 2023

SLVie 6



Du 16 au 17 sept. 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	88 €	118 €	138 €	148 €	158 €	168 €	177 €	187 €	199 €

LES NOUVEAUTÉS EN 2023



Une résidence d'artiste ! Mais tout d'abord, en quoi cela consiste ?

Une résidence de création contribue à donner aux artistes les conditions humaines, techniques et financières pour **concevoir, écrire, finaliser ou réaliser une œuvre** en y associant tous les publics dans le processus de création.

Le terme artiste désigne, dans ce document, aussi bien une personne qu'une équipe artistique : artiste- auteur, artiste spectacle vivant, plasticien, cinéaste ...toute discipline confondue.

Les danses verticale et voltige dites aériennes sont des disciplines en plein essor, et de plus en plus plébiscitées.

Ces chorégraphies aériennes offrent un panorama différent à la poésie et à la légèreté de la danse, flottant dans l'air, une touche de magie en plus...

LA COMPAGNIE « L'AUTRE SENS » prend son envol et propose dans le cadre de son développement de projet L'Autre gravité:

- STAGES INITIATION / ATELIERS
- PERFORMANCES
- DEMO
- intérieur ou extérieur / jour ou nuit

Pour toute information à la vue des caractéristiques particulières de la discipline, n'hésitez pas à nous contacter

DANSE AERIENE VERTICALE ET VOLTIGE

CONTACT
Dir. Artistique / chorégraphe
Sandrine MAIRE - 06 76 09 85 24
cielautresens@outlook.fr

En cohérence avec la politique culturelle des Activités Sociales (A.S), une résidence de création s'envisage avant tout comme un moment de rencontre entre deux mondes.

Objectifs d'une résidence

Les résidences ont vocation à favoriser la rencontre entre plusieurs univers : celui de l'artiste et de ceux du monde du travail, des bénéficiaires, d'un territoire (au sens géographique)... Elles contribuent à l'enrichissement mutuel entre les publics et l'artiste : chacun va nourrir l'autre, considérant la rencontre comme génératrice d'inspiration et d'émancipation.

Elles permettent l'accès de tous au processus de création, voire la collaboration des salariés et des bénéficiaires à la réalisation d'une œuvre et/ou de sa présentation.

Démarche

Les résidences permettent à un artiste ou une compagnie de travailler sereinement dans des conditions adaptées aux besoins, propices à la création et non-soumises à un impératif de rentabilité financière. Chaque projet de résidence doit être coconstruit par les différents porteurs de projets : cette coréflexion initiale est essentielle à la réussite de la résidence et contribuera à l'adhésion des parties concernées notamment à l'implication des bénéficiaires et des salariés.

A Orléans, lors de la Fête de CMCAS Activ'Zen organisée en 2019, nous avons invité à se produire, Sandrine, danseuse connue de certains de nos bénéficiaires. Quelques mois plus tard, nous nous sommes revus et avons échangé sur ses projets. Elle nous a fait part de son souhait de se perfectionner en danse aérienne.

La CMCAS disposant d'un gymnase équipé de poutres en hauteur, nous lui avons proposé de réaliser une convention ensemble afin que sa compagnie puisse développer, en plus de la danse contemporaine, son champ artistique aux danses aériennes afin qu'elle développe et implante les disciplines danse voltige et danse verticale sur la région orléanaise.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas aller voir leurs différentes productions sur leurs réseaux sociaux.



La passion du livre se transmet dès le plus jeune âge.

Eveiller son enfant très tôt à la lecture permet de faciliter son apprentissage de la lecture mais aussi d'enrichir son vocabulaire, de construire son imaginaire ou encore apprivoiser ses peurs, ses chagrins, ses émotions. Grâce au livre, les parents peuvent vivre aussi un moment de proximité incomparable avec leurs enfants. C'est dans ce cadre que le Conseil d'Administration de la CMCAS a le plaisir d'offrir un livre à l'ensemble des enfants bénéficiaires de la CMCAS âgés de 0 à 12 ans.



Les familles ont été associées via une Newsletter pour élire leurs livres préférés, ce qui permettra le choix final des livres proposés. Si ce n'est pas déjà fait, vous avez jusqu'au **20/04/2023** pour donner votre avis.

NOUVEAUTÉ

À partir de cette année, il est nécessaire d'inscrire chaque enfant pour qu'il puisse recevoir un livre. Cette décision a été prise pour éviter de commander des livres non retirés par les bénéficiaires.



Veillez vous inscrire en ligne dans « mes activités » sur le site de la CMCAS Chartres-Orléans afin de recevoir le livre pour chaque enfant âgé entre 0 et 12 ans.

La distribution des livres se fera courant juin 2023 par les élus de SLVie, un mail vous communiquera les modalités.

CADEAU DE FIN D'ANNÉE 2023

Un cadeau est offert aux bénéficiaires de la CMCAS Chartres-Orléans âgés de 0 à 17 ans.

Cette année, tous les enfants auront le choix entre un jeu, une carte culturelle ou un abonnement à une revue. Actuellement, les élus de la Commission Jeunesse finalisent le catalogue.

Les familles recevront une newsletter fin Août/début septembre pour sélectionner le cadeau de leur enfant. La distribution des cadeaux se fera lors des Arbres de Noël 2023 de la CMCAS début décembre.

Les propositions de spectacles des Arbres de Noël de votre SLVie vous seront envoyées ultérieurement. Il faudra alors vous inscrire si vous souhaitez participer au spectacle.



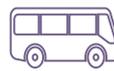


SLVie 6

Du 16 au 17 sept. 2023



50 PLACES



9 H

CNPE DAMPIERRE



26 MAI 2023

Week-end fête de l'humanité

Vivez ou revivez l'expérience Fête de l'Humanité avec le confort du transport et de l'hébergement en tente aménagée au centre CCAS de la Ville Du Bois. Cette 88ème édition promet une programmation musicale éclectique, et des contenus politiques engagés.

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	50 €	66 €	76 €	81 €	87 €	92 €	97 €	102 €	118 €



SLVie 1

17 septembre 2023



30 PLACES



7H30

ETANG DE LA NOÉ



25 AOÛT 2023

Pêche à la Truite

Pour les passionné.e.s ou ceux qui veulent découvrir le monde de la pêche, c'est le moment idéal pour partager un moment convivial au bord de l'étang en attendant que ça morde !

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD/AD	11 €	15 €	18 €	20 €	21 €	23 €	24 €	26 €	30 €
- 12 ANS	7 €	10 €	12 €	13 €	14 €	15 €	16 €	17 €	20 €



Activité phare

SLVie 4

Du 21 au 24 sept. 2023



50 PLACES



CMCAS CHARTRES



29 MAI 2023

Week-end Européen

Si Varsovie est le cerveau de la Pologne, Cracovie en est le cœur. Alors partez pendant ce week-end découvrir Cracovie, ce haut lieu culturel lors de 3 visites toutes plus enrichissantes les unes que les autres.

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	184 €	263 €	316 €	342 €	368 €	395 €	421 €	447 €	526 €

Paris en sous-sol

Visite des catacombes de Paris, véritable labyrinthe au cœur du Paris souterrain. Plonger dans les entrailles de la ville avec le musée des égouts. Vous vous restaurerez dans un bistrot parisien.



SLVie 5

23 septembre 2023



20 PLACES



7H
AGENCE ENEDIS
MONTARGIS



8 SEPT. 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	55 €	78 €	94 €	101 €	109 €	117 €	125 €	133 €	156 €

Journée champêtre autour du pain

Tout le monde pourra mettre la main à la pâte lors de cette journée conviviale et gourmande avec fournée de pain participative et atelier cuisine. L'étang de Sury offrira son cadre de nature parfait pour passer un moment de détente et de partage d'un repas.



SLVie 7

23 septembre 2023



80 PLACES



ROUTE DE BELLEGARDE
SURY-AUX-BOIS



08 SEPT. 2023

Tarif :	OD : 10 €	OFFERT POUR LES ENFANTS	Ext : 12 €
---------	-----------	-------------------------	------------

Les Régions proposent

Offrez-vous une escapade d'une semaine avec "les Merveilles des hauts de France" pour respirer l'air marin de Merlimont. Beaucoup de découvertes sont au programme de ce séjour, du bassin minier de Lille à la côte d'Opale.



Retraité.e.s

Du 15 au 23 oct. 2023



50 PLACES



CMCAS ORLÉANS



15 SEPT. 2023

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	412 €	439 €	457 €	466 €	475 €	484 €	494 €	503 €	530 €



RETROUVEZ-NOUS SUR
CHARTRES-ORLEANS.CMCAS.COM

Pour les permanences extérieures ou téléphoniques, prendre RDV en ligne sur www.camieg.fr - "Prenez un rendez-vous".

Chartres : les mardis 16 mai et 13 juin 2023 à partir de 10h

Dampierre : les mardis 9 mai et 6 juin 2023 à partir de 10h

Orléans : 35 avenue de Paris Orléans antenne Camieg : toutes les dates sur Camieg.fr



Contact :

09 69 36 14 00

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Ou via votre espace activ
rubrique "contactez-nous" sur
ccas.fr

SUIVEZ-NOUS
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



SUIVEZ-NOUS
SUR NOTRE PAGE INSTAGRAM

Permanences professionnelles

LES MARDIS ET JEUDIS

Chartres - Technopolis 2
6 rue Blaise Pascal, 28 000 Chartres
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Orléans
7 Bis rue de l'Industrie - CS 70056
45077 ORLEANS CEDEX 2
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Dampierre (CNPE)
Parking B -Bungalow R8 Bis – BP 18
45570 OUZOUEUR-SUR-LOIRE
de 10h à 12h et de 13h à 16h



Directeur de publication : Grégory BULLOT

Conception & réalisation : Pôle Communication - CCAS Plaque Centre - Île de France / Journal d'informations édité par la CMCAS Chartres-Orléans

Impression : Réaprint 123 rue de la Juine 45160 Olivet : Tél. 02 38 61 19 14 / contact@reaprint-france.com

Crédit photos : stock.adobe.com